

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PAU - 6403 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/06/2025 - 3709 - 2005 B 00239 - 480 545 870 - ABL CONSEIL

Désignation de l'entreprise :	SARL A.B.L. CONSEIL	Néant	*	
Adresse de l'entreprise :	2 ALL DE NAVARRE 64140 LONS	10 JUIN 2025		
Numéro SIRET* :	48054587000010	GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAU		
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* :	12	
Exercice N, clos le : 31/12/2024		Ex. N-1 clos le : 31/12/2023		
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I Immobilisations - Fonds commercial*	010	012		
M Incorporelles - Autres*	014	016		
M Immobilisations corporelles*	028 2 228	030 2 228		
O Immobilisations financières* (1)	040 200	042	200	200
Total I (5)	044 2 428	048 2 228	200	200
C Stocks - Mat.ières, appros en cours de prod.*	050	052		
I - Marchandises*	060	062		
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066		
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068 7 200	070 7 200	7 200	7 694
U (2) - Autres* (3)	072 120 864	074 120 864	120 864	122 605
L Valeurs mobilières de placement	080	082		
A Disponibilités	084 12 256	086 12 256	12 256	10 217
N Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II	096 140 320	098	140 320	140 516
Total général (I + II)	110 142 748	112 2 228	140 520	140 716

PASSIF	Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2	
K Capital social ou individuel*	120 2 000	2 000	
Ecart de réévaluation	124		
P Réserve légale	126 4 237	1 086	
R Réserves réglementées*	130		
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art*)	132 121 343	121 343	
P Report à nouveau	134		
R Résultat de l'exercice	136 10 129	10 651	
E Subventions d'investissement	137		
S Provisions réglementées	140		
Total I	142 137 710	135 080	
Provisions pour risques et charges	Total II 154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166 2 567		
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :)	172 2 810	3 069	
E Comptes courants d'associés	173		
S Autres dettes	175		
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176 2 810	5 636	
Total général (I + II + III)	180 140 520	140 716	
R (1) Dont immobilisations financières	193 200	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an			
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût revient des immos acquises	182
V ou créées au cours de l'exercice*	(5)		
O (3) Dont comptes courants d'associés	199 120 864	Prix de vente hors TVA des	184
I débiteurs		immo cédées au cours de l'ex.*	

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT

2025

Edition libre de la liasse fiscale transmise par TDFC

perditi e bene

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D

2025

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.L. CONSEIL						Néant :		*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglement.	610		612		614		616
	Provisions pour risques et charges	620		622		624		626
	Sur immobilisations	630		632		634		636
Provisions pour	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
dépréciation	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations		Reprises		(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681		683				
Autres Immos. incorp.	700		705			1 Indemn. congés payés, charges...	
Terrains	710		715			2	
Constructions	720		725			3	
Inst. Techn. Mat & Out	730		735			4	
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745			5	
Matériel de transport	750		755			6	
Autre immos. corpor.	760		765			7	
TOTAL	770		775			Total à reporter lig.322 N°2033-B 780	

II DÉFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	4 800
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	531
Dont montant déductible des cot. sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

Parti hi confirm.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E

2025

Désignation de l'entreprise : SARL A.B.L. CONSEIL	Néant : ☐	**
Exercice ouvert le : 01/01/2024	et clos le : 31/12/2024	Durée en nombre de mois : 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	0
Total 1	106	0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0
Subv. d'exploitation reçues	113	0
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0
Total 2	106	0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Achats	121	0
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150	0
Total 3	152	0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	20	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22	
Effectifs au sens de la CVAE	23	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.		

SARL ABL CONSEIL

Capital 2000 €

Siege social: 2 allée de Navarre
64140 LONS

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE ORDINAIRE (ASSOCIE UNIQUE) du 30 Avril 2025

Bernard LAHITTE Gérant Associé Unique de la SARL ABL CONSEIL à pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant:

- Approbation des comptes de l'exercice de l'année 2024
- Affectation des résultats

PREMIERE RESOLUTION

Le chiffre d'affaire réalisé s'est élevé à 24000 €

Le bénéfice de l'exercice est de 10129 €

L'associé unique approuve les comptes

DEUXIEME RESOLUTION

Le bénéfice de l'exercice est affecté de la façon suivante:

- Distribution de dividendes d'un montant de 7 500 €
- Autre réserve d'un montant de 2629 €

Fait à LONS le 30 Avril 2025

L'associé unique Bernard LAHITTE



Parti libéré en fin.

